

# Commune de Nogent-l'Artaud

<http://www.nogent-lartaud.fr/>



## ÇA NOUS CONCERNE TOUS

Bulletin d'information locale

Septembre 2017 N°28

### EDITO

Chères Nogentaises, chers Nogentais,

Cet été en demi-teinte avec ses alternances de chaleurs caniculaires et de fraîcheur automnale a encore eu son lot d'incendies souvent criminels et d'attentats toujours barbares, aveugles et meurtriers.

Mais la vie continue et nous devons garder l'espoir et croire en un avenir meilleur.

Et nos enfants sont cet avenir, à nous de les guider vers le bien, vers le mieux.

Les petits Nogentais ont repris le chemin de l'école le lundi 4 septembre. Une semaine complète pour commencer l'année, dur, dur ! Quelques pleurs en maternelle le matin de la rentrée, quelques appréhensions en primaire dans l'attente de connaître son professeur mais le soir à la sortie, le sourire revenait sur les lèvres.

Le midi a été l'occasion de découvrir la cantine rénovée et agrandie. Les enfants et le personnel devraient apprécier l'amélioration acoustique et l'espace supplémentaire. La municipalité quant à elle en attend de substantielles économies d'énergie.

Une journée portes ouvertes sera organisée aux vacances d'automne pour que les parents découvrent l'endroit où déjeunent leurs enfants.

Nous n'oublions pas nos aînés, et pour eux, avec eux, un repas sera organisé le samedi 2 décembre 2017 à midi. Nous souhaitons vous y voir nombreux, c'est un vrai moment sympathique, récréatif et convivial, c'est aussi l'occasion de faire de belles rencontres amicales. L'esprit de ce repas est d'échanger, de s'amuser et de retrouver ses 20 ans en dansant valse, tango, paso, twist.....

Il nous appartient à tous d'entretenir la convivialité qui nous aide à supporter la morosité et le découragement. C'est ce lien social dont parlent nos politiques et ils ont raison tant il se distend et fait place au chacun pour soi et à l'indifférence

N'oublions pas qu'un simple sourire peut illuminer toute la journée d'une autre personne. Ce bien ne coûtant rien, n'en soyons pas avare, offrons ce sourire sans compter !

TOUS ENSEMBLE POUR NOGENT  
Jeannine Van Landeghem  
Maire de Nogent-l'Artaud

## Ouverture de la chasse

Arrêté fixant les dates d'ouverture et de clôture de la chasse dans le département de l'Aisne pour la campagne 2017-2018  
La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée du 17 septembre 2017 au 28 février 2018.

**Promeneurs, soyez vigilants.**  
\*\*\*\*\*

## Déjections canines et mégots dans les rues

Un décret est paru le 16 avril 2015 fait passer le P V contre les incivilités « propreté » dans les grandes villes de 35 à... 68 €. De quoi faire réfléchir, espérons le, à deux fois tous ceux qui n'hésitent pas à jeter leurs papiers gras et leurs mégots dans la rue où à laisser leur(s) chien(s) s'oublier sur le trottoir.

\*\*\*\*\*

## Utilisation des pesticides dans les espaces verts et publics

L'interdiction des pesticides est devenu réalité depuis janvier 2017 pour l'Etat, les collectivités locales et établissements publics qui ne peuvent plus employer de produits phytosanitaires sur les voiries, dans les espaces verts, le cimetière, les forêts et les promenades ouvertes au public. Chacun a pu s'apercevoir que les rues de nos villages sont désormais bio : végétaux dans les caniveaux et sur les bords de routes. L'interdiction de l'utilisation de pesticides par les particuliers, donc dans les jardins, sur les balcons, les terrasses sera effective à partir du 1er janvier 2019.



\*\*\*\*\*

## Conteneur aux vêtements

Un conteneur a été placé récemment devant l'ancien cimetière près des autres conteneurs (verre et papier) pour recueillir les vêtements usagés ou inadaptés.



## La mairie vous communique.

### **PACS**

A compter du 1er novembre 2017, le pacte civil de solidarité (PACS) sera célébré en mairie.

### **Recensement militaire garçons et filles.**

Il est impératif de passer en mairie dès la date anniversaire de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois, munis de la carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile.

C'est la démarche obligatoire pour l'inscription à tout examen, y compris le permis de conduire.

### **Liste électorale.**

Il est important de se faire connaître pour inscription sur la liste électorale de Nogent-l'Artaud. Jeunes et nouveaux Nogentais soyez les bienvenus à la mairie ; voter est un droit mais aussi un devoir.

### **PLU**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de NOGENT-L'ARTAUD

Par arrêté n°17/26 en date du 25/08/2017, le Maire de Nogent l'Artaud a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU arrêté par le Conseil Municipal en date du 10/04/2017. Au terme de cette enquête, le conseil municipal approuvera le PLU par délibération.

A cet effet, le tribunal administratif a désigné M. Bernard MENGIN cadre commercial (ER), comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 27/09/2017 au 28/10/2017, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur les registres d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à Mairie 34, rue Ernest Vallée 02310 NOGENT L'ARTAUD, ou par mail : [mairie.nogent.lartaud@wanadoo.fr](mailto:mairie.nogent.lartaud@wanadoo.fr)

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- le mercredi 27/09/2017 de 9 heures à 12 heures.
- le mardi 10/10/2017 de 16 heures à 19 heures.
- le lundi 23/10/2017 de 14 heures à 17 heures.
- le samedi 28/10/2017 de 9 heures à 12 heures.

L'enquête publique sera close le 28/10/2017 à 12 heures.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie. Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant au projet de PLU peut être consulté dans le document n°1 « rapport de présentation », annexé au dossier d'enquête publique.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est Mme Jeannine VAN LANDEGHEM, maire de la commune.

L'adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées est la suivante : [www.nogent-lartaud.fr/](http://www.nogent-lartaud.fr/).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête auprès du Maire.

\*\*\*\*\*

## Extension de la cantine scolaire

Les travaux ont démarré début avril et seront terminés très prochainement. Toutefois les locaux rénovés ont été mis à la disposition des enfants dès la rentrée scolaire à la satisfaction de tous.

## **Initiative pour l'Emploi des Jeunes**

**Tu ne sais pas vers quel métier t'orienter ?**  
**Tu n'as pas de projet professionnel ?**  
**Tu rencontres des difficultés à concrétiser ton projet ?**

**La Mission Locale de Château-Thierry te propose :**

**De l'Aide pour définir ton orientation professionnelle dans des secteurs qui recrutent.**

**Un Suivi par un conseiller et un chargé de relations entreprises.**

**Des Ateliers de « Préparation à l'Entreprise ».**

**Des Ateliers de « Prise en main du Numérique ».**

**Des Visites et des Stages en Entreprises.**

**Des Aides à la mobilité et aux déplacements**  
**Financement du code, des heures de conduite, du BSR.**  
**Location de scooters et voiture électrique.**



7 Avenue de l'Europe 02400 Château-Thierry - 03-23.84.23.23 - [missionlocale@mlchth.com](mailto:missionlocale@mlchth.com)

**Une réunion de la mission locale aura lieu le mercredi 11 Octobre 2017 de 14 h 30 à 16 h 30 à la mairie de Nogent-l'Artaud**

## La rentrée déjà !

### Aide communale aux devoirs

La mairie de Nogent l'Artaud propose une aide aux devoirs gratuite pour les enfants de la commune du CP au CM2 le mercredi au 1er étage de la bibliothèque.

Renseignez-vous et inscrivez-vous.

Enfants et bénévoles seront les bienvenus.

Parents, prenez un moment pour répondre à notre questionnaire ci-joint.



### Cours informatiques

Les cours informatiques ont repris et sont toujours donnés dans la salle du foyer rural, aux Longs Prés, tous les vendredis vers 14 h.

### La rentrée de nos écoliers

Tout s'est bien passé : les enfants ont retrouvé le chemin de l'école et leurs camarades avec plaisir.

Madame Bénassar a pris la direction des écoles après le départ en retraite de Mme Quin.

Après l'arrêt des NAP les anciens horaires de l'école ont été rétablis.



\*\*\*\*\*

### Carrefour des associations

Le carrefour des associations a eu lieu le 2 septembre à la salle des Longs Prés de 10h à 18h 00.

Monsieur le Sous-préfet Ronan LEAUSTIC, Monsieur le député Jacques Krabal et Monsieur le conseiller régional Dominique Moyse nous ont fait le plaisir de leur visite surprise. Le carrefour s'est déroulé avec succès avec une température agréable pour la saison.

La convivialité était au rendez-vous.



\*\*\*\*\*

### Tennis de table

Le tennis de table a repris aux heures habituelles aux Longs Prés depuis le 4 septembre 2017.

Pour vous inscrire contactez Monsieur TROCME Jean Claude au numéro de téléphone = 03 64 13 10 79

\*\*\*\*\*

### Foot Ball

Bravo et félicitations à l'USA FC pour son parcours en coupe de France et son match contre l'équipe de Senlis National 3 dont le résultat 2-3 contre une équipe de 4 divisions supérieures reflète l'engagement et les qualités de notre équipe locale.

### Gym

Venez découvrir toutes nos activités à la salle des Longs Prés à Nogent l'Artaud du lundi au vendredi.

Tarifs pour l'année donnant accès à toutes les activités : 85 euros pour les adultes, 70 euros pour les ados et 60 euros pour les enfants  
Renseignement au 06 84 69 31 98 ou 03 23 70 05 67 .

mail : nogengym@gmail.com"

\*\*\*\*\*

### Judo

Ezequiel NOGUEIRA, brésilien qui a adopté la France, va développer des cours de judo et Jiu-Jitsu brésilien sur Nogent l'Artaud, Condé-en Brie, Étampes-sur-Marne.

Le nouveau venu est ceinture noire de judo, ceinture violette et instructeur en Jiu-Jitsu Brésilien mais aussi champion d'Europe en 2010 de cette discipline.



Inscriptions de la saison 2017 à la salle des Longs Prés.

adresse internet = [www.judoclubomois.com](http://www.judoclubomois.com)

téléphone = 06 74 28 34 25

\*\*\*\*\*

### Boxe

Nouveau, cette année au foyer rural.

Mardi de 18h30 à 20h 30 pour les 9/14 ans

Jeudi de 19h 30 à 21h pour les 15 ans et plus

Renseignement auprès de M. Akim AIT MOUHOUB ([rocastel.boxe@hotmail.fr](mailto:rocastel.boxe@hotmail.fr)) téléphone = 06 76 94 40 13

\*\*\*\*\*

### La Mascara

Le Théâtre de la Mascara accueille dans ses locaux, du 07 au 21 octobre, des comédiens du Théâtre National Daniel Sorano de Dakar (Sénégal) dans le cadre de la co-production du spectacle.

« LE CHEMIN DES TIRAILLEURS »

Ce spectacle sera présenté à Château-Thierry au Silo U1 rue Paul Doucet du 30 octobre au 17 novembre 2017.

Il retrace l'engagement des soldats

« tirailleurs sénégalais » lors de la Bataille du Chemin des Dames en avril 1917.

Une répétition publique aura lieu le samedi 21 octobre à 15 h au théâtre de La Mascara à Nogent-l'Artaud. Une belle occasion de découvrir notre théâtre nogentais.

Cette création bénéficie du soutien de la Commune de Nogent l'Artaud, de la ville de Château-Thierry et de la Ligue de l'Enseignement.

Vous pouvez connaître l'agenda du théâtre en cours à l'adresse suivante =

<http://www.la-mascara.fr/agenda.html>

\*\*\*\*\*

### Nogent Historique

Les travaux de consolidation des ruines du couvent devraient commencer début octobre et autoriser enfin la visite des ruines en toute sécurité.

La municipalité qui a fait procéder à des fouilles préventives en début d'année et en septembre dernier a invité l'association à se rendre sur les lieux pour connaître le résultat des fouilles et enrichir son fond documentaire.

Pour adhérer à l'association, téléphonez à Daniel HOUPEAU 03 23 70 20 62.





# Renseignements Pratiques

**Mairie :** Tél. 03 23 70 01 18 • Fax 03 23 70 10 88  
mail = mairie.nogent.lartaud@wanadoo.fr  
Secrétariat ouvert (en dehors des vacances scolaires):  
du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
et vendredi après-midi de 14h à 17h

## Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

**Trésorerie de Charly-sur-Marne** 03 23 82 00 68  
Tous les matins du lundi au vendredi sauf le mercredi

**Médiathèque Municipale :** 03 23 70 67 91  
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30  
le samedi de 10h à 12h  
(sauf août)

**Écoles :**  
• Rue Ernest Vallée 03 23 70 11 57  
• Rue des Écoles (classes enfantines) 03 23 70 12 80

**Masseur-kinesithérapeute**  
Mme RUFIN Véronique 03 23 70 02 26  
34 Grande Rue 06.86.87.59.74

**Infirmières :**  
Mme Moulut Marie Christine 06 87 22 16 74  
2 rue de l'Arquebuse  
Mme DUFLOT Corinne 03 23 71 39 07  
2 rue de l'Arquebuse  
Madame CHAVENON Natacha 06.16.68.49.71  
Madame SCHRANTZ Stéphanie 06.81.32.92.97  
12 impasse du Village

**Sage-femme**  
Mme GUEDON Pauline (sur RDV) 06 64 36 31 17  
2 rue de l'Arquebuse

**EHPAD**  
7 rue Porteneuve 02310 Nogent-l'Artaud  
Téléphone 03 23 84 90 80  
Fax 03 23 84 90 81

**Centre hospitalier Château-Thierry** 03 23 69 66 00

**Pharmacie : Mme BARON** 03 23 70 02 54

**Gynécologie-Maternité** 03 23 69 66 46

**Consultation des nourrissons**  
4e lundi de chaque mois, l'après-midi, Mairie

**La Poste :** 03 23 70 02 49  
Du lundi au vendredi: 9h à 12h  
**fermé le samedi toute la journée et le 3ème jeudi du mois**

*Heures de levées du courrier :*  
du LUNDI au VENDREDI : 15H, le SAMEDI 12H

**Destructions d'insectes**  
M. Julien LEFEVRE  
Association APICULA 02 Verdilly : 06 10 98 85 94

**La déchèterie intercommunale**  
**Les horaires du 15/10/2017 au 14/04/2018**  
- le lundi de 14h00 à 17h00  
- le mercredi de 9h00 à 12h00  
- le vendredi de 14h00 à 17h00  
- le samedi de 9h00 à 17h00

Adresse internet =  
<http://www.communaute-charlysurmarne.fr/Horaires-et-conditions-d-acces>

**La déchèterie n'est pas accessible les jours fériés, l'accès est réglementé par carte personnelle.**

**Communauté de Communes du Canton de CHARLY**  
03 23 82 24 69

## EN CAS D'URGENCE :

Police secours (17)  
Pompiers (18) 03 23 82 00 18  
Samu (15) 03 23 82 00 15  
Gendarmerie 03 23 70 78 17  
Sécurité GAZ 08 00 47 33 33  
Ambulances FAVIER 03 23 82 04 56  
DUPLESSY 03 23 82 07 57

**E.D.F — G.D.F.** Tél. : 09 72 67 50 02

Adresse internet =  
<https://particulier.edf.fr/fr/accueil/aide-et-contact/contact/urgences---depannage.html>  
Votre contact dépannage 24h/24 Numéro : 09 726 750 02

## VEOLIA

Accueil local : Rue Gustave Eiffel 02400 Château-Thierry  
Du lundi - vendredi 8h - 12 h / 13h30-17h30  
Téléphone (appel non surtaxé) 09 69 36 72 61

**Curé de la paroisse**  
Abbé Thierry GARD 03 23 82 05 86

**Assistante Sociale :** 03 23 83 85 00  
Longs prés de 13h30 à 16h tous les lundis sauf le 3ème du mois

**Mission locale** 03 23 84 23 23

## Tribunal d'Instance de Soissons

Ouverture au public = lundi et vendredi de 8h30 à 12h00  
Mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Service de la Nationalité = mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

**Médiation :** CeMRAD  
11 place d'Aguesseau CS 90331 80003 Amiens Cedex 1  
Tél. 03 22 82 08 94  
[www.mediation-cemrad.fr](http://www.mediation-cemrad.fr) - [contact@mediation-cemrad.fr](mailto:contact@mediation-cemrad.fr)

**Gare S.N.C.F. :** (sous réserve) 3635

Du lundi au vendredi : de 6h 30 à 13h 55  
Fermé le samedi  
Dimanche et jours fériés : de 12h 50 à 17 h 45

## Service des cars :

Informations 08 10 75 00 00

**SAUR** Dépannage 01 77 78 80 09

**Réveillon de la Saint Sylvestre aux « Longs Prés »**  
Sur réservation au 07 83 69 63 68 : 75 euros par personne.  
Repas et animation